

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Architecture](#)
4. [Patrimoine mobilier](#)
5. [Monuments commémoratifs](#)
6. La Croix de la Vérité

## La Croix de la Vérité

---

Le calvaire expiatoire de La Perrière est érigé non loin de l'endroit qu'avait choisi un matelot génois pour enterrer les deux vases sacrés (ciboires en argent) qu'il avait dérobés à l'église Saint-Louis, dans la nuit du 19 au 20 octobre 1710.

Si cette croix est toujours visible, les trois plaques de cuivre sur lesquelles l'événement était relaté en français, en latin et en breton ont disparu : " Cette croix a été érigée en 1711 par ordre de Louis le Grand en réparation du sacrilège commis dans la nuit du 19 au 20 octobre 1710 par un matelot génois qui, ayant volé deux ciboires dans l'église paroissiale de L'Orient, les enterra en ce lieu et fut brûlé le 5 février 1711 en exécution de l'arrêté du Parlement de Bretagne du 21 janvier 1711 ". Le procès du marin génois Guiseppe Grapallo,

a lieu le 5 décembre 1710. Condamné à faire amende honorable, la corde au cou avec un cierge en main, il a ensuite la main profanatrice tranchée.

À la suite de la séparation de l'Église et de l'État, en application d'une délibération du conseil municipal, la Croix de La Perrière est enlevée. S'ouvre alors un procès opposant la Ville à une famille revendiquant la propriété des terrains et donc du calvaire, qui aboutira onze ans plus tard, à la réinstallation de la Croix de la Vérité.

Si l'emplacement du monument diffère de quelques centaines de mètres par rapport à celui qu'il occupait en 1917, il est toujours situé du même côté de la chaussée, après le pont de Carnel, en face de l'école supérieure d'art.

**Ce monument est inscrit aux Monuments historiques en 1944.**



Croix de la Vérité

[Consulter les dernières informations collectées sur ce monument](#) (mars 2019)



## **Horaires d'ouverture des Archives**

### **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)